

Résidences de Création BCN>TNS>ALG

Jiser Reflexions Méditerranées

2018-2019

Appel à candidatures

Jiser présente une nouvelle édition des Résidences de Création BCN>TNS>ALG 2018-2019. Ces résidences, lancées en 2010 dans un premier format qui unissait les villes de Tunis et Barcelone (TNS>BCN 2010-2014), et il s'est élargie en 2016 en ajoutant la ville d'Alger (BCN>TNS>ALG 2016-2017).

Cette résidence est destinée aux jeunes artistes visuels de Barcelone, Tunis et Alger. Dans cet appel, neuf jeunes artistes visuels de ces trois villes seront sélectionnés. Chacun d'entre eux réalisera une recherche et une expérimentation plastique de 2 mois dans l'une des villes sélectionnées, accompagné de deux artistes, afin de développer un projet artistique personnel dans un environnement de travail en équipe.

Ces résidences sont un outil mis au service des artistes et de leurs productions. Dans cette perspective, Jiser réaffirme le désir de soutenir la jeune création qui se déroule dans les contextes artistique et culturel de ces villes.

1. Objectifs et contenu

- Fournir aux artistes sélectionnés un espace créatif pour développer un travail en relation directe avec le contexte culturel et social local, accompagné par la communauté artistique et les réseaux existants dans les trois villes;
- Faciliter la présentation d'une exposition conçue à partir du projet présenté et des travaux réalisés pendant le séjour;
- Développer les interactions avec les différents publics à travers les réunions de suivi, les présentations de projets, les ateliers pédagogiques et les visites guidées;

Les artistes participeront aux activités prévues pour Jiser général et ses collaborateurs: Hangar à Barcelone, Centre des Arts vivant à Radès à Tunis et Alger Box24, en particulier lors des réunions hebdomadaires prévues dans le cadre de la suivie continue de la résidence. De même, les artistes s'engagent à offrir une œuvre réalisée lors de leur résidence à Jiser, qui fera partie de la collection d'art de l'association.

Une fois sélectionnés, les artistes signeront un accord avec Jiser Reflexions Méditerranées.

2. Conditions

L'organisation couvrira les frais d'hébergement et de déplacement (1 ticket a/t) ainsi que l'espace de travail, la production des travaux, la communication générale du projet (invitations, livraisons, dossiers, etc.) et les frais du vernissage.

Chacun des trois artistes sélectionnés disposera d'un budget total de **500 €** en tant que **soutien à la production** de leurs œuvres, ainsi que des **honoraires** de **400 €**.

Toute autre dépense sera à la charge des artistes.

3. Procedure

Les artistes intéressés à soumettre leur candidature doivent remplir le formulaire avec leurs informations personnelles sur notre site www.jiser.org, en sélectionnant les options de résidence à effectuer et la documentation suivante décrite ci-dessous.

Chaque artiste pourra présélectionner une, deux ou trois étapes de la résidence en fonction de sa disponibilité, s'il le souhaite, mais il ne pourra être sélectionné que pour effectuer un séjour de deux mois.

Le jury sera composé de cinq personnes: Marzia Matarese (Hangar), Aicha Filali (Centre des Arts Vivants à Rades, Tunis) Walid Aidoud (Box24, Alger), un/une artiste en résidence 2016-2017 et Xavier de Luca et Mohamed Ben Soltane (Jiser).

La date limite de soumission des dossiers est le **mercredi 10 octobre 2018 à minuit**.

Le 30 octobre 2018, les candidats sélectionnés seront contactés par courrier électronique et leurs noms seront annoncés sur le site Web et sur les réseaux sociaux de Jiser et de ses collaborateurs.

Le dossier de candidature doit contenir:

1. Une lettre de motivation où seront précisés les sujets d'intérêt et les motivations personnelles pour réaliser la résidence (max. 1 A4);
2. Photo ID en jpg
3. Courte biographie, CV;
4. Un dossier présentant le parcours artistique, avec le matériel graphique des 5 derniers projets réalisés, ainsi que les références pouvant faciliter la compréhension de l'œuvre (maximum: 1 A4 par projet)

Les demandes d'information doivent être envoyées exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante: residence2019@jiser.org

La date limite est le **mercredi 10 octobre 2018 à minuit**. Toute demande reçue après cette date sera rejetée.

4. Fiche pratique des résidences

1/ Résidence à Barcelone

1 Décembre 2018 – 31 Janvier 2019

Logement: Hangar

Espace de travail: Atelier à Hangar et espace chez Jiser

2/ Résidence à Tunis

1 mai – 30 juin 2019

Logement: Villa Cælestis, Montfleury

Espace de travail: Centre des Arts Vivants de Rades

3/ Résidence à Alger

1 septembre – 31 octobre 2019

Logement et espace de travail: Box24

5. Acceptation des bases

La participation à cette annonce implique l'acceptation totale de ces bases, ainsi que les éventuels changements pouvant découler de facteurs externes à l'organisation.

6. Liens utiles

Sites web:

Jiser

www.jiser.org

Hangar

www.hangar.org

Centre des Arts Vivants de Rades

www.cavr.tn

Box24

www.box24artspace.com

Résidences de Création BCN>TNS>ALG 2016-2017:

Interviews des artistes résidents 2016-2017:

https://www.youtube.com/watch?v=hgcWP2lv2tg&list=PLLnKn7we-B7m0jZqCjN0A9IbPdnaM_H39

Édition des Résidences 2016-2017:

https://issuu.com/jiser/docs/cr_

Taula #O4. Résidents 2016-2017:

www.jiser.org